

Chaussée du Parc

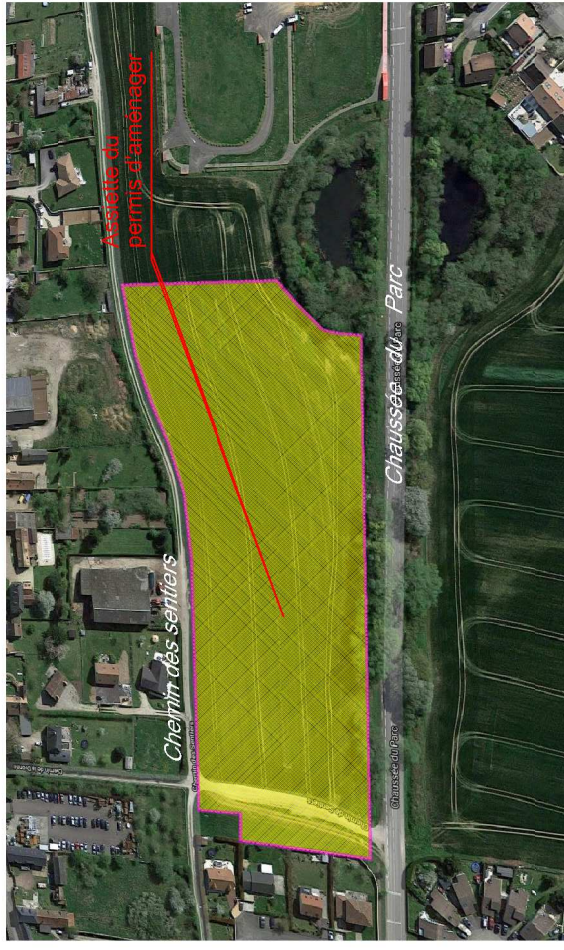
Parcelle cadastrée en section C n° 47

Résidence " Les Jardins de Blanche "

Permis d'Aménager

Règlement graphique

échelle : 1/500



Maître d'Ouvrage AMEX Société AMEX 15 rue de la Vallée - Les Esbarts 27100 VAL DE REUIL CEDEX contact@amex-ap.fr www.amex-ap.fr	INDEXE	MODIFICATIONS	Date
	A	Edition initiale	11/05/2020
	B		
	C		
	D		
	E		
	F		
Bureau d'Etudes Soderef Soderef Normandie 27500 SAINT MARCEL Rue des Haies Brûlées 02.32.71.01.09 saintmcer@noderef.fr	G		
Bureau d'Hydro &COTONE 8 Rue du Docteur Surry 02.76.33.85.21 ecotone@neuf.fr			
Architecte Decaux Paysage Concept Paysagistes concepteurs 213, rue du Gros Chêne 27100 PERREUIL 02.36.54.00.06			

NOTA : Système des coordonnées planimétriques rattachées au RG83 (CC49)
Les altitudes sont rattachées au NGF - système IGN 1969

LEGENDE EXISTANT :

- Mur bahut
- Mur plein
- Limite matériaux
- Bord de chaussée
- Bordure
- Bordure + caniveau
- Caniveau
- Clôture
- Haut de Talus
- Pied de Talus
- Palissade
- Limite de culture
- Limite de bois
- Glissière de sécurité
- Pierre
- Eclairage public
- Support électrique
- Coffret électrique
- Coffret Gaz
- Chambre France télécom
- Bus
- Grille et avaloir EP
- Descente Couillière
- Regard EP
- Regard EU
- Hydroplast et bouche à clé
- Borne incendie
- Poubelle
- Boîte aux lettres
- Potelet
- Accès
- Signalisation routière
- Soutie
- Feuille
- Resineux

LEGENDE PARCELLAIRE :

- Courbe de niveau (avant travaux)
- Cote de niveau (avant travaux) NGF Système IGN 69
- Borne ancienne
- Borne nouvelle
- Application cadastrale
- Cotation linéaire
- Limite des terrains
- privatif
- mitoyen
- Entrée chartrière en béton
- renouveau des entrées (privatif au lot)
- Autres existants à conserver
- Ces autres peuvent être supprimés pour des raisons de sécurité ou sanitaire
- Plantation d'arbre
- Plantations de plantes hélophytes dans les dépressions les plus humides des zones et des fossés
- Plantations d'arousés
- Chaussée emboîtée
- Stationnement en emboîtée
- Trottoirs en béton
- Sente en stabilisé
- Noue, bassin et espaces verts
- Accès en béton
- Pavés résine
- Mur ontre résidence
- Création d'une aire de présentoir à déchets

Chemin des Sentiers

Bassin sec



LEGENDE PROJET :
(charge aménageur - voir PA.8 et notice paysagère)

- Chaussée emboîtée
- Stationnement en emboîtée
- Trottoirs en béton
- Sente en stabilisé
- Noue, bassin et espaces verts
- Accès en béton
- Pavés résine
- Mur ontre résidence
- Création d'une aire de présentoir à déchets

LEGENDE PROJET :
(charge acquéreur - voir règlement écrit PA.10.2)

- Emplacement obligatoire de l'entrée chartrière
- Contraintes sur le traitement des limites des lots le long des espaces communs et de la voirie de desserte internes à la résidence
- Contraintes sur le traitement des limites des lots le long des espaces publics extérieurs à la résidence
- Plantation d'une haie sur un merlon

LEGENDE IMPLANTATION :

- Servitude de passage d'utilité commune en trefond à créer liée au passage d'une canalisation d'eau pluviale
- Servitude de passage d'utilité commune en trefond à créer liée au passage d'une canalisation d'eau pluviale et d'eau usée
- Zone constructible
- Les aires de jardins
- Ils pourront être implantés en dehors des zones constructibles en respectant un recul au moins égal à 1.00m le long des limites séparatives et des limites séparatives locales devra être plantées entre les aires de jardin et les limites séparatives
- Dans tous les cas les arbres de jardin ne pourront pas être implantés entre les façades de habitation et la voirie de desserte de l'opération
- Ligne de contrainte d'implantation, la façade principale ou le pignon d'habitation devra être ancrée sur cet alignement
- Cette disposition n'interdit pas des retraits ou des saillies ponctuelles liées à l'expression d'une volonté architecturale
- Sens de la façade principale

Chaussée du Parc

NOTA : Le projet d'aménagement ci-dessus est donné à titre indicatif sous réserve des études techniques et hydrauliques
Non : Limites de propriété et superficie non garanties en l'absence de reconnaissance contradictoire des limites.